QUÉBÉCOIS | BLOC 2021

Le jeudi 19 août 2021

Monsieur Brian Pallister
Premier ministre du Manitoba
Président du Conseil de la fédération
Premier's Office, Executive Council
Legislative Building
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8

Monsieur le Premier Ministre,

Je vous remercie pour votre lettre me demandant d'appuyer la demande du gouvernement du Québec et de celui des provinces canadiennes en faveur d'une hausse immédiate et inconditionnelle du financement de la santé par l'entremise du Transfert canadien pour la santé (TCS), de manière à ce qu'il représente 35 % des coûts de santé des provinces et des territoires.

Ma réponse est sans équivoque : oui, vous pouvez compter sur l'appui du Bloc Québécois.

Sans réserve, nous faisons nôtres les conclusions de votre étude, qui démontre qu'un financement fédéral à hauteur de 35 % des coûts de santé est la seule manière d'assurer la viabilité financière à long terme des provinces et de répondre aux besoins croissants de soins de santé dans un contexte de vieillissement de la population. Pour le Bloc Québécois, la viabilité du seul gouvernement national des Québécoises et des Québécois revêt un caractère presque existentiel et c'est l'une de nos grandes priorités.

D'ailleurs, nous ne comptons appuyer le prochain discours du Trône que s'il annonce une hausse immédiate, substantielle et durable du Transfert canadien pour la santé et s'il évoque un plan permettant d'atteindre la cible de 35 % que vous avez fixée, en plus de la maintenir dans la durée. En cas de gouvernement minoritaire où le Bloc Québécois détient la balance du pouvoir, je peux vous assurer que le TCS augmentera substantiellement.

Là où votre lettre me réjouit particulièrement, c'est lorsqu'elle insiste sur le caractère inconditionnel de ces transferts. Trop souvent, le Québec a pu compter sur l'appui des provinces dans ses relations financières avec Ottawa, mais s'est retrouvé bien seul lorsqu'est venu le temps de défendre ses compétences et son autonomie.

Autorisé par l'agent principal du Bloc Québécois

En principe, le Canada est censé être une fédération et les gouvernements fédéral et provinciaux sont censés être aussi souverains l'un que l'autre, mais pas dans les mêmes domaines. Vous conviendrez avec moi que cette vision du Canada est assez loin de la réalité et le Québec a trop longtemps été seul à résister à une centralisation qui se poursuit à ce jour. Que ce soit lorsque le Canada anglais a rapatrié sans nous sa constitution ou lorsqu'il a accepté, malgré nous, de donner un rôle moteur au fédéral dans la définition des politiques sociales avec le projet d'union sociale.

J'espère voir dans votre lettre la prémisse d'un changement dans les rapports de force au sein de la fédération canadienne, délaissant le modèle actuel où Ottawa profite de sa marge de manœuvre financière pour imposer ses choix dans des domaines où il ne dispose d'aucune compétence constitutionnelle, expertise particulière ou responsabilité dans la prestation des services.

En effet, en ce qui concerne la santé, vous aurez constaté qu'Ottawa tend à délaisser le Transfert canadien pour la santé, où le Québec et les provinces ont la souplesse nécessaire pour allouer les sommes là où se trouvent les besoins de leurs populations en matière de santé, au profit de transferts ciblés et conditionnels, en fonction des priorités des politiciens fédéraux.

Le dernier budget est éloquent à cet égard. Il annonce une multitude de normes, plans, stratégies et autres ingérences : CHSLD, santé mentale, soins à domicile, santé des femmes, santé reproductive, et j'en passe. Peu à peu, il tend à s'arroger le pouvoir de déterminer le cadre normatif dans tous les domaines, reléguant le Québec les provinces au rang de sous-traitant. Cette proposition est proprement inacceptable au Bloc Québécois mais, malheureusement, nous sommes trop souvent les seuls à s'opposer à ces ingérences à la Chambre des communes.

Je me réjouis de constater que le Conseil de la fédération entre dans la mêlée et j'ai hâte de lire la réponse des autres chefs de partis à votre lettre pour voir si votre appel à l'autonomie a été entendu.

Pour ma part, je peux vous assurer de mon appui et celui du Bloc Québécois.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Yves-François Blanchet
Chef du Bloc Québécois

Autorisé par l'agent principal du Bloc Québécois